



DIPE/18-774-536 du 02/04/2018

**ARRETE MODIFICATIF DE L'ARRETE PORTANT DESIGNATION DES PRESIDENTS ET MEMBRES  
DES JURYS DE TITULARISATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION AU  
TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ALESSANDRI - Tel : 04 42 91 74 26 - Chef du bureau des actes collectifs - Mme  
SALOMEZ - Tel : 04 42 91 73 44 - Gestionnaire

**VU** l'arrêté rectoral du 16/10/2017 portant composition des jurys de titularisation des personnels enseignants et d'éducation, stagiaires du second degré, session 2018

**Article 1<sup>er</sup>** :

La composition du jury académique chargé d'examiner les dossiers des professeurs de lycée professionnel stagiaires, est modifiée comme suit :

CAPLP  
CAER CAPLP - CAER CAPLP  
CAFEP CAPLP - CAFEP CAPLP

Au lieu de:

PRESIDENT :

Mme Fabienne Godard

Doyen des IEN ET/EG, IEN ET/EG Economie Gestion

Lire :

PRESIDENT :

M Stéphane TORRENT

Vice-doyen des IEN ET/EG, IEN ET/EG STI

**Article 2** : le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le 28 mars 2018

*Signataire : Bernard BEIGNIER, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités*